



Nouveau concept d'information et d'orientation au Cycle d'orientation

M. Berthod, directeur du Service de l'information scolaire et professionnelle de l'OFPC, a présenté un nouveau concept d'information et d'orientation au Cycle d'Orientation (CO). Ce projet propose l'organisation d'une prestation spécifique d'information - dans un but d'orientation - pour chaque année d'enseignement, en fonction de l'âge, des connaissances et des capacités cognitives des élèves. Le projet prévoit également une préparation pédagogique et un suivi adaptés aux élèves.

- en 7ème année : une "Journée des métiers" dans les différents établissements du CO pour présenter l'ensemble des métiers par pôle de formation, dans un but de sensibilisation;
- en 8ème année : des Rencontres d'information professionnelle (RIP), organisées dans des environnements de travail, permettant d'affiner la connaissance des différentes formations susceptibles d'intéresser les élèves, à travers un premier contact avec le cadre de travail, la découverte de gestes professionnels et le contact avec des jeunes en formation;
- en 9ème année : des stages en entreprise, afin de confirmer le projet personnel en vue du choix déterminé d'une filière.

Un groupe de travail sera mis en place d'ici la fin de l'année, en vue d'une opérationnalisation du concept à la rentrée 2010. Deux représentants du CIF (un représentant patronal et un représentant syndical) participeront aux travaux du groupe. Les parents, ainsi que les centres de formation professionnelle, y seront également associés.

Projet prime aux formateur-trice-s

Les entreprises et formateur-trice-s de jeunes en formation initiale en deux ans ont été informés par courrier du démarrage du projet pilote du CIF. La prime de 500 francs s'adresse aux formateur-trice-s en entreprise qui encadrent au quotidien une personne en formation professionnelle initiale en deux ans et qui sont responsables de sa formation. Deux conditions doivent être remplies pour bénéficier de cette prime :

- a) dispenser une formation de qualité qui mène le jeune à la réussite des examens de l'attestation fédérale de formation professionnelle;
- b) suivre ou avoir déjà suivi le cours pour formateurs ou formatrices d'apprenti-e-s.

La commission tripartite du CIF a été constituée. Elle se réunira le 15 décembre 2008 pour étudier les cas particuliers et définir le cadre de l'évaluation du projet.

Attestation cantonale

Les membres du bureau ont pris connaissance de la directive du Département de l'instruction publique en matière de délivrance de l'attestation cantonale de qualification dans la filière de formation professionnelle initiale en deux ans. Le règlement d'application de la loi cantonale sur la formation professionnelle prévoit qu'une attestation cantonale peut être délivrée par l'OFPC à une personne en formation professionnelle initiale en deux ans qui ne parvient pas à acquérir l'ensemble des compétences requises pour obtenir une attestation fédérale de formation professionnelle, ainsi qu'à une personne effectuant une procédure de reconnaissance et de validation des acquis.

La directive précise notamment que l'attestation peut être délivrée dans les trois cas suivants :

- a) la personne en formation a passé à trois reprises l'examen final en vue de l'obtention de l'attestation fédérale en deux ans;
- b) la personne en formation souffre d'une maladie chronique ou d'un handicap;
- c) la personne en formation présente de graves difficultés d'apprentissage.

Tout en approuvant le contenu de cette directive, les membres du bureau ont souhaité qu'une réflexion soit menée sur le terme d'"attestation" cantonale pour éviter un risque de confusion avec l'attestation fédérale.

Projet pilote de la surveillance : contrat de prestations

Un contrat de prestations a été signé entre l'Etat et la Société suisse des entrepreneurs (SSE) dans le cadre du projet pilote de délégation de la surveillance de la formation professionnelle aux associations professionnelles. Le contrat de prestations a été visé par un représentant de l'UAPG et de la CGAS et servira de modèle aux autres associations qui souhaitent s'engager dans ce projet.

Mise en place des commissions de formation professionnelle

L'ensemble des commissions de formation professionnelle ont été constituées. La présidence et vice-présidence des commissions est assumée par les personnes suivantes :

Commission	Président-e	Vice-président-e
Technique	Nicolas Aune (UIG)	Alain Perrat (UNIA)
Construction	René Brunner (SSE)	Bernard Nicole (UNIA)
Nature et env.	Gérald Butty (Jardin suisse)	Ould Ali Salim (SIT)
Santé et social	Françoise Weber (SIT)	Martine Riesen (AMDG)
Commerce	Isabelle Fatton (FER)	Christine Demierre (UNIA)
Services et hôtellerie /rest.	Yvan Thurler (SCRHG)	Sylvain Tarrit (SIT)
Arts appliqués	Roger Emmenegger (COMEDIA)	Emmanuelle Garcia (ASMEBI)

Dates des prochaines séances du CIF

La prochaine séance du bureau aura lieu le 2 décembre 2008.

Pour 2009, les séances du bureau auront lieu le 20 janvier, le 17 février, le 24 mars, le 5 mai, le 16 juin, le 25 août, le 29 septembre, le 10 novembre et le 15 décembre 2009.

L'Assemblée se réunira le 5 mars à l'Union industrielle genevoise (UIG), le 18 juin et le 15 octobre 2009.